



## Déclaration de la CGT Finances Publiques 64

La CGT Finances Publiques 64 dénonce la condamnation des anciens salariés de Goodyear à Amiens : cette décision est scandaleuse et injuste. Au-delà des salariés d'Amiens, c'est l'ensemble du mouvement syndical qui est attaqué avec toutes les suites qui peuvent en découler.

C'est un message fort, et dans le mauvais sens, qu'envoie le gouvernement aux salariés qui se battent pour préserver leur emploi et le maintien de l'industrie sur notre territoire. Cette décision montre, une nouvelle fois, que l'action syndicale est assimilée à un crime. Cela contribue encore plus à alourdir le climat ambiant dans notre pays et dans nos entreprises.

Il est bon de rappeler que durant toute son histoire, la CGT a compté parmi ses membres des militants dont certains sont morts pour défendre ou conquérir des droits communs à tous les Français.

Huit anciens salariés de l'usine Goodyear d'Amiens ont été condamnés à vingt-quatre mois de prison, dont neuf fermes, pour s'être opposés à la fermeture de leur usine et à la perte de leur emploi. Ces salariés sont traités comme des criminels et leur détresse n'est même pas prise en compte.

Cette sanction est inédite. La direction de l'usine avait fait le choix de l'apaisement ; ce que vient de décider la justice, c'est de rallumer la flamme.

Le Procureur de la République a décidé seul de demander une peine d'emprisonnement. Il est le porte-parole du gouvernement et la lourdeur de la condamnation peut nous interroger sur le fait que cette demande a été faite au plus haut niveau de l'État : de l'Élysée à Matignon en passant par le siège du MEDEF.

Vu la gravité de la condamnation, le gouvernement doit prendre ses responsabilités, et si c'est une attaque directe, il faut s'attendre à ce que les conflits sociaux s'amplifient, avec leurs inévitables conséquences économiques et sociales.

Le gouvernement doit renoncer aux poursuites, abandonner la plainte et travailler, avec l'ensemble des acteurs concernés, à une vraie écoute des salariés.

Les co secrétaires

Eric JUMBOU – Eric MANRY